

Saint-Pons de Thomières, le 19 août 2021

Monsieur Sylvain FERNANDEZ
Président de la communauté de communes
du Sor et de l'Agout
Espace de loisirs « Les étangs »
81710 SAIX

N./Ref. : 21.180PGE/AMG

Dossier suivi par Amélie-Madeleine GUERS, Chargée de mission Urbanisme, Habitat, Architecture et Paysage

Objet : Avis du Pnr HL sur le projet de modification simplifiée du PLUi Sor et Agout

Monsieur le Président,

Vous avez adressé le projet de modification simplifiée du PLUi pour avis au Parc naturel régional du Haut-Languedoc, je vous en remercie.

Le projet de modification simplifiée du PLUi porte sur :

- La correction et la reformulation du règlement afin de clarifier ce dernier et faciliter l'instruction.
- Des modifications apportées au zonage
- Création de 6 nouveaux Secteurs de Taille et de Capacité d'Accueil Limité (STECAL) pour une surface totale de 4.12 ha supplémentaire.
- La correction d'erreurs matérielles dans le zonage et les emplacements réservés
- L'ajout de 6 nouveaux bâtiments pouvant faire l'objet d'un changement de destination.

Je vous informe que **le parc émet un avis favorable** sur ce projet de modification simplifiée.

Amélie-Madeleine GUERS, chargée de mission urbanisme, habitat, architecture et paysage se tient à votre disposition pour tout complément et pour vous accompagner dans la prise en compte de ces remarques.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées et les meilleures.

Le Président,



Daniel VIAELLE,

Vice-Président du Conseil Départemental du Tarn

COPIE : DDT81, DREAL